



Numéro 17

12 mars 2024

Palestine dans l'actualité

Vive la résistance palestinienne! Elle vaincra!

- **Le Canada doit rendre des comptes pour sa participation aux crimes de guerre et au génocide américano-israélien**

– Pauline Easton –

- **L'obstruction délibérée d'Israël aux pourparlers de trêve**
- **Le Canada rétablit le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations unies**

– Barbara Biley –

- **Un appel à enquêter sur les Canadiens dans les Forces de défense israéliennes pour crimes de guerre**

- **L'Afrique du Sud demande à la Cour internationale de justice des mesures conservatoires additionnelles pour arrêter le génocide israélien du peuple palestinien**

- **Opposition à la 92e Conférence sur la sécurité et la défense**

– Pierre Soublière –

- **«Je suis un sioniste», répète sans cesse le président américain**

– Hilary LeBlanc –

- **L'administration Biden accroît les ventes militaires à Israël**
- **Israël approuve la construction de nouvelles colonies illégales**
- **La Chine qualifie la guerre d'Israël contre Gaza de honte pour la civilisation**

- **Accusations de terrorisme intérieur contre les défenseurs de la libération de la Palestine**

– Kathleen Chandler –

L'art en tant que résistance

- **Action artistique au studio de culture visuelle contemporaine Latititude 53 à Edmonton**

– Mary Joyce –

Vive la résistance palestinienne! Elle vaincra!



Quelque 35 000 Palestiniens participent à la prière de Tarawih dans l'enceinte de la mosquée al-Aqsa le 11 mars 2024, premier jour du ramadan, malgré les restrictions imposées par l'occupant israélien.

Alors que les musulmans de Palestine et du monde entier observent le mois sacré du ramadan, période de partage, de célébration et de réflexion sur la vie elle-même, les Palestiniens sont en deuil, les familles sont séparées, beaucoup sont affamés et tous ont le coeur brisé.

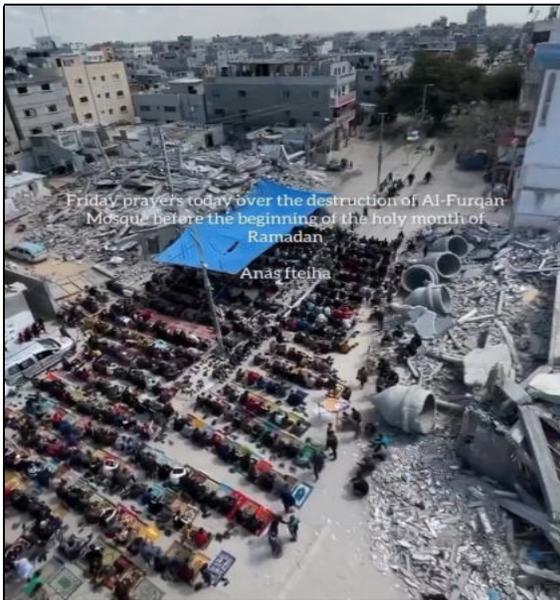
Selon les informations, les monstres israéliens ont détruit ou endommagé 184 mosquées à Gaza, dont la grande mosquée al-Omari, la plus ancienne de Palestine, construite il y a plusieurs siècles et détruite lors d'une frappe aérienne en décembre dernier. Des millénaires d'histoire, de documents historiques, d'artefacts et d'écrits sont détruits. Comme avec la destruction des écoles, des universités, des bibliothèques et des centres culturels, les Israéliens le font intentionnellement pour effacer tout ce qui unit le peuple palestinien. La résistance est sa mémoire, le symbole de sa cohésion, de son honneur, de sa dignité et de la vie. Les Palestiniens se rassemblent pour prier sur les décombres des mosquées détruites ou dans la rue, au milieu de la mort et de la destruction. Pendant ce temps, les forces israéliennes ont repoussé les fidèles musulmans à coups de matraque pour les empêcher d'entrer dans la mosquée al-Aqsa pour les prières marquant le début du ramadan dans la partie occupée de Jérusalem-Est.

À l'occasion du début du ramadan, le chef du bureau politique du Hamas, Ismail Haniyeh, a exposé la position commune des forces de résistance en faveur d'un cessez-le-feu permanent et de la fin de la guerre. Le Centre palestinien d'information rapporte ses remarques :

« Au cours des derniers mois, nous avons traversé le front de terrain dirigé par les factions de la résistance, dirigé par les Brigades al-Qassam, qui défendent son peuple sur tous les fronts des combats, dans chaque centimètre et dans chaque rue de notre territoire bien-aimé, et enregistre des pages glorieuses de l'histoire de la résistance, des soulèvements et des révolutions successives de ce peuple.

« Je veux dire clairement à notre peuple en général, à notre nation et aux peuples libres du monde, mais aussi à notre peuple à Gaza, que depuis le début, dans ce processus de négociation, grâce à la médiation de nos frères du Qatar et d'Égypte, nous avons posé plusieurs conditions pour parvenir à un accord, la plus importante étant que nous voulons un accord qui conduise à un cessez-le-feu et à

la fin de la guerre. » Il a ajouté : « Nous voulons traduire cette fermeté légendaire, cet héroïsme, cette bravoure et ces sacrifices en réalisations réelles pour notre peuple, au niveau de la bataille elle-même et aux niveaux politique national et général. »



Prières à la mosquée al-Furqan détruite, à Gaza, les 8 (à gauche) et 10 mars 2024

« Nous voulons également bloquer tous les plans suspects visant Gaza dans ses dimensions nationales, administratives et politiques au soi-disant lendemain de la guerre contre Gaza. Nous avons établi le principe le plus important pour parvenir à un accord, à savoir un cessez-le-feu global et la fin de la guerre génocidaire contre Gaza, le retrait complet de l'armée d'occupation sioniste de tout le territoire de la bande de Gaza, le retrait complet et le retour inconditionnel des personnes déplacées dans leurs lieux de résidence, et toutes les questions humanitaires telles que les secours, l'aide, les abris, la reconstruction et la fin du siège. »

Le dirigeant du Hamas a ajouté : « Nous cherchons également à parvenir à un accord honorable, selon lequel les prisonniers seront échangés, le mouvement a fait preuve d'une grande responsabilité, d'une positivité et d'une grande flexibilité dans toutes les sessions de dialogue et de négociation avec les frères en Égypte et au Qatar. »

Ismail Haniyeh a déclaré qu'Israël était le seul responsable de l'absence de discussions sur un cessez-le-feu menant à la fin de la guerre, réitérant que même quelques heures avant le début du ramadan, les forces de la résistance n'avaient reçu aucune indication de la part des responsables israéliens quant à leur intérêt à entamer des discussions en vue d'un cessez-le-feu et de la fin de la guerre.

« Je vous dis très clairement que celui qui porte la responsabilité de ne pas parvenir à un accord est l'occupation et le gouvernement de l'ennemi sioniste, parce qu'il ne veut pas adhérer aux principes fondamentaux de l'accord », a-t-il poursuivi. « Cependant, je dis que nous sommes ouverts à la poursuite des négociations et à toute formule permettant de réaliser ces principes et de mettre fin à cette agression. »

« Nous ne voulons pas du tout conclure un accord qui ne mettrait pas fin à la guerre dans la bande de Gaza, ni ne ramènerait nos personnes déplacées dans leurs foyers, ni un accord qui ne garantirait pas le départ de l'ennemi sioniste de la bande de Gaza. En particulier du centre de la bande de Gaza vers son extérieur.

« Nous ne voulons absolument pas conclure un accord qui ne répondrait pas aux problèmes

humanitaires de notre peuple dans toute la bande de Gaza, en particulier dans le nord de la bande de Gaza, qui souffre d'une politique de famine, où les enfants, les personnes âgées et les femmes meurent à cause de cette faim imposée par l'ennemi, à travers son siège humanitaire et militaire sur la ville de Gaza et le nord de la bande de Gaza. »

« Mais nous sommes certainement honorés du mois sacré du ramadan et de la réserve culturelle, djihadiste et intellectuelle qu'il représente pour notre peuple et notre nation. Aujourd'hui, nous n'échangerons pas cette occasion contre une goutte de sang d'un enfant, d'une femme, cheikh, vieil homme, moudjahid ou combattant parmi notre peuple. »

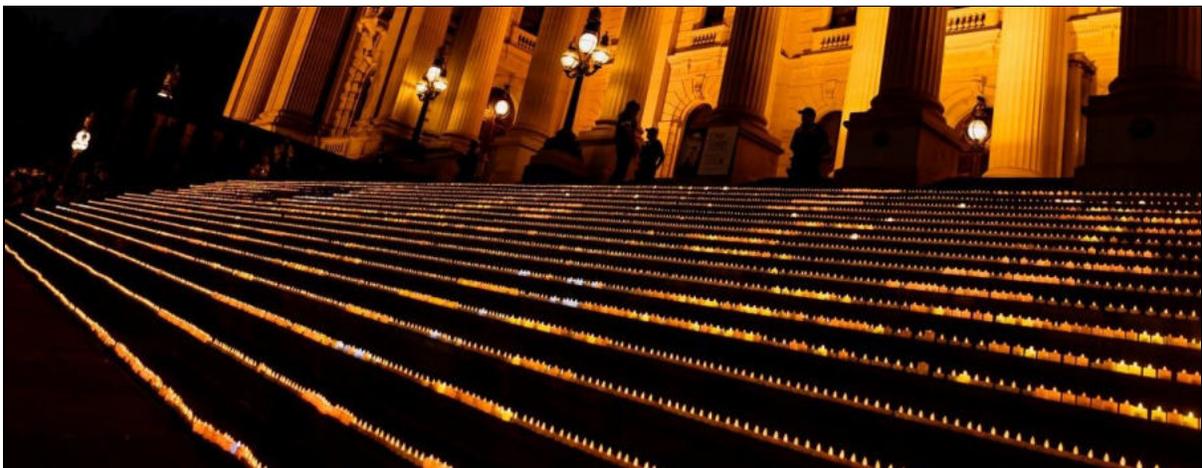
En ce qui concerne la condition de l'accord de la résistance pour poursuivre les négociations, le chef du Bureau politique du Hamas a précisé : « Je dis aujourd'hui que si nous recevons des frères médiateurs une position claire sur l'occupation avec leur engagement au retrait, à l'arrêt de l'agression et au retour des déplacés, nous sommes prêts à franchir les étapes de cet accord et à faire preuve de souplesse en ce qui concerne la question de l'échange et des prisonniers. »

Ismail Haniyeh a précisé : « Oui, la question des prisonniers est importante, et l'ennemi doit comprendre qu'il paiera un prix dans la question des échanges, mais la priorité absolue est de protéger notre peuple, de mettre fin à l'agression, de mettre fin aux massacres et aux carnages, de restituer les déplacés et ouvrir un horizon politique à notre cause et à notre peuple. »

Il poursuit : « C'est ce que je voulais vous expliquer, frères et soeurs, pour que personne ne soit la proie de rumeurs et de campagnes médiatiques malveillantes. Nous savons qu'il y a une guerre psychologique menée par cette occupation et des tentatives de creuser des divisions, créer le chaos et propager l'anarchie, mais tout cela échouera. »

Alors que commence le ramadan dans le monde musulman, toutes les personnes de conscience du monde bouillent d'indignation et sont secouées par la douleur et le chagrin que les États-Unis, les Israéliens et des pays comme le Canada imposent aux enfants, aux femmes et à tous les habitants de Gaza et des territoires palestiniens occupés. Puisse le peuple de Palestine trouver la force de surmonter tous les défis auxquels il est confronté.

Vive la résistance ! Elle vaincra !



Des bougies sont déposées sur les marches du Parlement de Victoria à Melbourne pour chacun des enfants tués par Israël à Gaza, le 1er mars 2024.



Le Canada doit rendre des comptes pour sa participation aux crimes de guerre et au génocide américano-israélien

– Pauline Easton –



Les grandes manifestations qui ont lieu au Canada et dans le monde entier pour réclamer la fin de la guerre génocidaire d'Israël contre la population de Gaza, un cessez-le-feu immédiat et la fin du soutien militaire à Israël ont créé une situation telle que les politiciens des partis cartellisés sont maintenant obligés de sortir de leur silence et de prendre position, faute de quoi ils perdront toute crédibilité. À cet égard, le 18 mars la Chambre des communes débattera d'une motion présentée par le NPD qui demande au gouvernement canadien, entre autres, d'exiger un cessez-le-feu immédiat, de maintenir le financement de l'UNRWA, de suspendre tout commerce de biens et de technologies militaires avec Israël et d'exiger un accès humanitaire sans entrave à Gaza. Vingt-sept députés néo-démocrates de la province de l'Ontario ont écrit au premier ministre Trudeau pour lui faire part des mêmes exigences. À la Chambre des communes le 27 février, le député vert Mike Morrice a demandé au gouvernement Trudeau de rétablir le financement de l'UNRWA, d'appeler Israël à respecter la décision de la Cour internationale de justice et de mettre fin à toutes les exportations militaires à destination d'Israël.

Il s'agit d'un développement positif dans une situation où les partis au Parlement agissent comme un cartel auquel chacun collabore pour rester au pouvoir et où les partis et les députés sont soumis à des pressions pour ne pas rompre les rangs et demander des comptes au gouvernement. Le fait que de plus en plus de politiciens s'expriment et que le NPD ait présenté cette motion est dû à la force de la résistance, à la justesse de la cause et à la force du mouvement de masse en faveur du droit d'être de la Palestine.

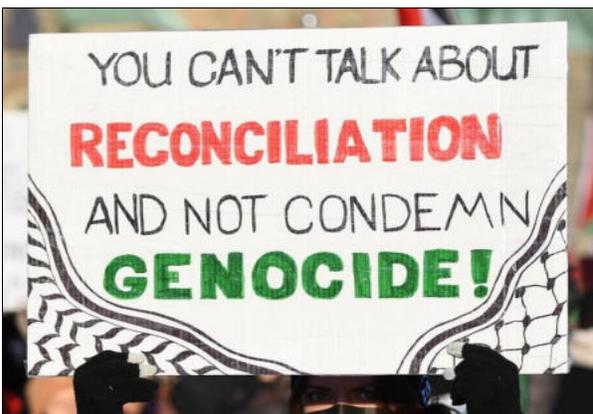
L'intransigeance du gouvernement et son soutien continu aux crimes d'Israël sont facilités par les institutions dites démocratiques et les médias monopolisés qui les protègent de toute obligation de rendre compte de leurs actes. Pour ce faire, ils désinforment l'opinion publique, créent des diversions et amènent les députés et les experts à réagir à ces diversions. Par exemple, le fait que, par principe, le peuple palestinien ait le droit à l'autodétermination et qu'aucune puissance étrangère ne doive s'ingérer dans ses affaires internes et



son droit de décider ne guide pas la discussion sur les solutions d'État à venir. Autre exemple, le fait qu'Israël est une puissance occupante a des ramifications qui ne sont pas discutées. Le droit international qui rend légitime la résistance à l'occupation n'est pas abordé. Les conséquences des décisions du Canada, telles que l'arrêt du financement de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), ne sont pas discutées.

Le Canada doit être appelé à rendre compte de sa décision de couper les fonds à l'UNRWA, sachant pertinemment que l'UNRWA est une organisation humanitaire qui fournit l'infrastructure nécessaire pour la distribution de l'aide humanitaire à la population de Gaza occupée et aussi les infrastructures pour les écoles, les hôpitaux, les universités, les camps de réfugiés, sans lesquelles la vie n'est pas possible. Lorsque des pays comme les États-Unis, le Canada, la France et d'autres décident de larguer des approvisionnements par avion à Gaza, non seulement ils mettent en danger la vie de la population lorsque ces approvisionnements tombent sur eux ou qu'ils doivent aller les récupérer en mer, mais qui plus est, ils font de chaque Palestinien un individu qui doit se débrouiller seul, sans structure sociale sur laquelle s'appuyer. C'est criminel et c'est fait à dessein. L'UNRWA fournit cette infrastructure sociale sur laquelle les gens comptent et il a accompli un excellent travail depuis qu'il a été créé en tant qu'organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations unies le 8 décembre 1949 et qu'il est devenu opérationnel le 1er mai 1950. Il n'a pas son pareil pour mener à bien sa mission humanitaire, avec les dirigeants et les forces les plus engagés sur le terrain.

Si le Canada était le moins motivé par des préoccupations humanitaires, il prendrait toutes les mesures nécessaires pour empêcher Israël d'entraver l'acheminement de l'aide par le point de passage de Rafah et il condamnerait l'assassinat de travailleurs humanitaires, de personnel médical et de journalistes et cesserait de tergiverser comme s'il n'y avait pas de mal à ce que l'on dise que ce n'est pas intentionnel. Le 8 mars, la ministre des Affaires étrangères d'Afrique du Sud, Naledi Pandor, a proposé que les présidents ou les premiers ministres des pays alliés d'Israël donnent l'ordre à leurs armées d'escorter les convois humanitaires actuellement bloqués à la frontière de Rafah vers Gaza. Elle a déclaré qu'elle pensait qu'avec le soutien de ces « amis proches d'Israël », les convois pourraient entrer en toute sécurité. Mais l'objectif du Canada et des « proches alliés » d'Israël n'est pas le bien-être de la population de Gaza, mais son évacuation ou son anéantissement. Cela explique pourquoi ils ne prennent pas de mesures décisives pour lutter contre la famine et que beaucoup soupçonnent les États-Unis de mettre en place un quai temporaire sur la côte de Gaza afin d'encourager les Gazaouis à quitter leur pays. Un tel quai ne sera pas prêt à temps pour sauver la population de la famine, mais les États-Unis sont assez cyniques pour penser que les Palestiniens abandonneront leur patrie si la situation devient suffisamment grave. Quand est-ce assez pour les monstres qui font de tels calculs ?



Il est impossible de pardonner ce que le Canada fait ou tente de justifier. Le gouvernement a traîné le nom du Canada dans la boue et rien de ce qu'il fera ne le rétablira tant que le peuple ne se donnera pas lui-même les moyens de le rétablir.

Les élites canadiennes sont hypnotisées par le son de leur propre voix, affirmant que tout ce qu'elles font vise à défendre ce qu'elles appellent les valeurs canadiennes, les droits de la personne, la démocratie et la liberté. Mais leur crédibilité en tant que gouvernements et partis formant le gouvernement, censés représenter le peuple du Canada et du Québec, est nulle. Il est temps que d'autres députés disent ce que leur

conscience leur dicte. Le silence de la majorité d'entre eux ne sera pas pardonné, quelles que soient les excuses.

Le Canada dispose de nombreuses options pour arrêter Israël. Il peut dénoncer les agissements d'Israël plutôt que de l'encourager à continuer tout en demandant que le génocide soit fait « avec humanité ». Il peut cesser de fournir de l'armement à Israël et d'accueillir des marchands d'armes israéliens au Canada. Il peut cesser de protéger Israël sur le plan diplomatique, y compris à l'ONU où Israël a violé la résolution fondatrice de l'ONU et mérite d'être suspendu. Il peut faire arrêter ceux qui, au Canada, continuent de vendre des terres pour les colonies illégales de Cisjordanie. Il peut enquêter sur les Canadiens qui rejoignent les Forces de défense israéliennes (FDI) pour crimes de guerre, conformément à la décision de la Cour internationale de justice (CIJ). Il peut exiger la fin de l'occupation israélienne de Gaza et de la Cisjordanie et le départ de tous les colons et de toutes les colonies sur les terres palestiniennes et défendre le droit des Palestiniens à l'autodétermination et au retour.

***Non, c'est non ! Non à l'occupation !
Non aux activités génocidaires d'Israël !
Un cessez-le-feu maintenant ! L'aide humanitaire maintenant !***



L'obstruction délibérée d'Israël aux pourparlers de trêve

Le haut responsable du Hamas Osama Hamdan a déploré le fait que les États-Unis et Israël ne veulent qu'une trêve temporaire et qu'ils rejettent une cessation permanente des hostilités. Il a déclaré à l'agence de presse *Al Mayadeen* que toute négociation n'atteignant pas son objectif « ne se poursuivra pas » et a souligné que l'occupation israélienne veut « reprendre son souffle et aggraver la crise humanitaire » dans la bande de Gaza. En ce qui concerne l'aide à la bande de Gaza, il a souligné que l'ensemble de l'aide larguée par voie aérienne ne dépassait pas le chargement de deux camions et fait remarquer que les États-Unis participent au siège de Gaza.

Un autre responsable du Hamas qui participe aux négociations a déclaré : « Nous attendons la réponse officielle finale de l'ennemi [Israël]. Les premières réponses ne répondent pas aux exigences minimales liées à la cessation permanente des hostilités. Nous ne ferons aucun compromis sur ce qui garantit la sécurité de notre peuple. » Le Hamas insiste sur le retrait complet des forces israéliennes de Gaza, le retour des personnes déplacées, l'entrée de l'aide humanitaire et le début de la reconstruction dans le territoire assiégé. Un autre responsable du Hamas, Mahmoud Mardaoui, a déclaré que le sort des négociations reposait désormais sur les États-Unis, le grand bienfaiteur d'Israël. « Si Israël est sérieux et ne tergiverse pas, il est possible de parvenir à un cessez-le-feu avant le début du ramadan. » La délégation du Hamas a quitté le Caire le 7 mars pour des consultations avec la direction du mouvement.

Le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, continue de dire que l'invasion de Rafah par des forces terrestres aura lieu. « Quiconque nous dit de ne pas opérer à Rafah nous dit de perdre la guerre et cela n'arrivera pas », a-t-il déclaré. Il a dit qu'il subissait des pressions internationales pour ne pas attaquer Rafah, mais il a souligné qu'Israël résisterait à ces pressions et poursuivrait la guerre contre Gaza jusqu'à la victoire totale contre le Hamas.

Israël a également informé les États-Unis et d'autres pays qui le soutiennent qu'un « règlement politique avec le Liban » doit être conclu d'ici le 15 mars, après quoi il prévoit « une escalade des

opérations militaires jusqu'à une guerre de grande ampleur ». Cette information provient de « diplomates occidentaux qui se sont entretenus avec le quotidien libanais *Al-Akhbar* ».



Le Canada rétablit le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations unies

– *Barbary Biley* –

À la suite des appels lancés par les Canadiens dans de grandes manifestations, des pétitions et des lettres aux élus d'un océan à l'autre ainsi que par les syndicats, les organisations humanitaires et autres, Ahmed Hussen, le ministre du Développement international, a annoncé le 8 mars que « le Canada allait lever la suspension temporaire du financement octroyé à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ». L'annonce de la levée de la suspension du financement a été faite lors d'une conférence de presse à Mississauga et dans un communiqué de presse d'Affaires mondiales Canada le même jour.

Emboitant le pas aux États-Unis, le Canada a annoncé sa décision de suspendre le financement de l'UNRWA le 26 janvier, le jour même où la Cour internationale de justice (CIJ) a émis sa décision que tous les signataires de la *Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide* de l'ONU doivent tout faire pour empêcher Israël de commettre un génocide et demander la livraison immédiate de l'aide humanitaire à Gaza. Le gouvernement prétendait qu'il agissait sur la base des allégations d'Israël comme quoi 12 des 30 000 membres du personnel de l'UNRWA étaient impliqués dans l'opération Déluge al-Aqsa le 7 octobre 2023.



Ni à ce moment-là, ni maintenant, le Canada n'a reçu de preuve venant appuyer ces allégations.

Quatre jours plus tard, le 30 janvier, Affaires mondiales Canada a annoncé un financement de 40 millions de dollars à d'autres agences, dont le Programme alimentaire mondial, UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population, l'Organisation mondiale de la santé, le Comité international de la Croix-Rouge et Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies – toutes des agences qui dépendent de l'infrastructure de l'UNRWA à Gaza. Un autre 5 millions de dollars a été alloué à « des organisations partenaires non gouvernementales canadiennes qui ont de l'expérience ». Aucune autre précision n'a été fournie.

Le définancement de l'UNRWA a été condamné partout dans le monde comme une violation du droit international, y compris de la décision de la CIJ du 26 janvier, et comme un ajout cruel à la privation de nourriture, d'eau, de médicaments et des autres nécessités de la vie pour le peuple de Gaza.

Le 4 mars, l'Assemblée générale de l'ONU a discuté de la situation à Gaza et du travail essentiel de l'UNRWA dans le cadre de ce qu'*ONU Info* a appelé un débat houleux sur le veto des États-Unis lors du dernier projet de résolution au Conseil de sécurité appelant à un cessez-le-feu. Le commissaire général de l'UNRWA Philippe Lazzarini a pris la parole lors du débat à l'Assemblée

générale et lors d'une conférence de presse. Il a dit que le 18 janvier il avait été informé par les autorités israéliennes que 12 des 30 000 membres du personnel de l'UNRWA auraient été impliqués dans l'opération Déluge al-Aqsa.

Il a dit que « je n'ai reçu aucune information additionnelle depuis ce jour, mais en raison de la gravité des allégations, nous avons dû agir rapidement », qu'il avait mis fin aux contrats avec les membres du personnel en question et qu'une enquête était en cours, menée par le bureau onusien des services de contrôle interne (BSCI).

ONU Info rapporte que le commissaire a dit à la presse : « Nous sommes dans une situation où règne une décision politique d'éliminer l'UNRWA », citant à cet effet les propos du premier ministre israélien qui a dit qu'il n'y avait « pas de place » pour l'UNRWA à Gaza ainsi que les tentatives d'empêcher le personnel d'entrer ou de les expulser des sites dans le but de démanteler l'agence. Il a aussi souligné que les efforts visant à éliminer l'UNRWA ne sont pas uniquement fondés sur le comportement de certains des membres de son personnel, mais qu'il avait un objectif politique, celui d'« éliminer le statut de réfugiés ».

Lors d'une interview à l'émission *The House* à CBC Radio le 9 mars, l'ambassadeur du Canada aux Nations unies Bob Rae a dit que cette décision ne devrait pas être interprétée comme étant une « exonération » de l'UNRWA. Il a reconnu que l'enquête de l'ONU sur les allégations que des membres du personnel de l'UN avaient été impliqués dans l'opération Déluge al-Aqsa n'avait permis que de publier un rapport partiel.

Il a dit : « Le secrétaire général [de l'ONU] a écrit au gouvernement d'Israël à la fin de janvier demandant son entière coopération avec l'équipe d'enquête de l'ONU et, jusqu'ici, le gouvernement israélien n'a partagé aucune information détaillée concernant les allégations sur les douze employés. Nous avons décidé que cela prenait beaucoup de temps. Nous ne pouvons plus attendre en raison de la situation sur le terrain. Les enfants meurent de faim. Les gens meurent. Il n'y a pas assez de nourriture qui entre à Gaza. C'est cela qui doit être prioritaire, même pour Israël. »

Ainsi le Canada continue d'appuyer Israël de façon éhontée dans sa guerre génocidaire contre le peuple palestinien en prenant part aux attaques contre l'UNRWA, minant l'autorité et le travail même de l'UNRWA et continuant d'envoyer des armes en Israël tout en versant des larmes de crocodiles pour les enfants qui meurent de faim à Gaza mais refusant de tenir Israël pour responsable.

(Avec des informations de CBC, ONU Info)



Un appel à enquêter sur les Canadiens dans les Forces de défense israéliennes pour crimes de guerre

Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient (CJPMO) soulève le fait qu'un nombre indéterminé de Canadiens ont choisi de se rendre en Israël et de participer volontairement à l'offensive militaire israélienne malgré le fait que, selon les experts de l'ONU, les actions d'Israël à Gaza s'inscrivent dans un schéma de crimes de guerre et laissent présager un « génocide en cours ». La participation de Canadiens aux Forces de défense israéliennes (FDI) soulève la probabilité sérieuse qu'ils soient impliqués dans des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et même des actes de génocide.

Le Canada est légalement tenu d'enquêter et de poursuivre les Canadiens qui commettent des crimes de guerre à l'étranger et doit ouvrir une enquête sur les Canadiens qui servent ou se portent volontaires auprès des FDI pour complicité éventuelle de crimes de guerre.

En janvier, CJPMO a envoyé une lettre au ministre de la Justice, Arif Virani, lui demandant d'enquêter sur la participation de ressortissants canadiens à des violations du droit international à Gaza et de les en dissuader. CJPMO sait que des ressortissants canadiens se sont rendus en Israël pour servir dans les FDI, avec un nombre inconnu de Canadiens parmi les 360 000 réservistes estimés. La presse canadienne présente de nombreux exemples de Canadiens qui ont choisi de participer volontairement à l'offensive militaire israélienne, y compris en tant que « soldats solitaires », ceux qui n'ont pas famille en Israël.

Le CJPMO souligne que le Canada a l'obligation, en vertu du droit international, d'enquêter sur les crimes de guerre et de poursuivre les suspects. En droit canadien, la *Loi sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre* stipule que : « Toute personne qui, avant ou après l'entrée en vigueur du présent article, commet hors du Canada a) un génocide, b) un crime contre l'humanité ou c) un crime de guerre, est coupable d'un acte criminel et peut être poursuivie pour cette infraction [...]. »

En fait, le Canada a mis sur pied le Programme sur les crimes de guerre dans le but d'enquêter et de poursuivre ce comportement criminel, mais malgré cela, n'a pas donné d'indications aux ressortissants canadiens sur la manière dont leur participation à l'armée israélienne pourrait les rendre pénalement responsables en vertu de ces lois.

Au contraire, le comportement passé de l'ambassade du Canada en Israël – y compris l'organisation d'une réunion sociale pour les ressortissants canadiens servant comme « soldats solitaires » dans les FDI en 2020 – a envoyé un message selon lequel le Canada encourage la participation dans les FDI, plutôt que de chercher à décourager la participation dans une armée d'occupation qui viole le droit international.

CJPMO a demandé au ministre Arif Virani de décourager l'implication du Canada dans l'armée israélienne et de s'assurer que toute personne impliquée dans la commission de crimes de guerre soit tenue responsable. Plus précisément, CJPMO a demandé au gouvernement canadien de :

- avertir les ressortissants canadiens que le fait de servir l'armée israélienne ou de s'y porter volontaire peut les rendre pénalement responsables en vertu de la *Loi sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre*;
- lancer une enquête dans le cadre de son Programme sur les crimes de guerre sur la participation de ressortissants canadiens à l'offensive militaire israélienne;
- veiller à ce que l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) mène des entretiens détaillés avec les ressortissants canadiens qui reviennent d'un service militaire à l'étranger;
- partager les résultats de ses enquêtes avec la Cour pénale internationale;
- mener une enquête publique sur la HESEG Foundation for Lone Soldiers pour violation de l'article 11(1) de la *Loi sur l'enrôlement à l'étranger* canadienne en incitant des Canadiens à s'engager dans l'armée israélienne.

La lettre au ministre de la Justice Virani se trouve [ici](#).



L'Afrique du Sud demande à la Cour internationale de justice des mesures conservatoires additionnelles pour arrêter le génocide israélien du peuple palestinien

Un communiqué de presse publié par la Cour internationale de justice (CIJ) le 6 mars informe que l'Afrique du Sud a présenté à la Cour une demande urgente tendant à ce que celle-ci indique des mesures conservatoires additionnelles et modifie son ordonnance du 26 janvier 2024 en l'affaire relative à l'*Application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Gaza (Afrique du Sud c. Israël)*. L'Afrique du Sud affirme être « contrainte de solliciter de nouveau la Cour à la lumière de faits nouveaux et de l'évolution de la situation à Gaza – en particulier de la famine généralisée – qui découlent des violations flagrantes de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide [...] que continue de commettre l'État d'Israël ».

L'Afrique du Sud a présenté de nouveaux éléments de preuve, depuis les ordonnances provisoires initiales rendues par la CIJ concernant le génocide israélien à Gaza, faisant état d'une famine généralisée due aux actions d'Israël. L'Afrique du Sud a demandé l'indication, la clarification et/ou la modification des cinq mesures provisoires suivantes :

« 1. Tous les participants au conflit doivent veiller à ce que tous les combats et hostilités cessent immédiatement et que tous les otages et détenus soient libérés immédiatement.

« 2. Toutes les Parties à la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide doivent prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour s'acquitter de toutes les obligations qui leur incombent en vertu de la *Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide*.

« 3. Toutes les Parties à la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide doivent s'abstenir immédiatement de toute action, et en particulier de toute action armée ou de tout soutien à une telle action, qui pourrait porter atteinte au droit des Palestiniens de Gaza d'être protégés contre les actes de génocide et les actes prohibés connexes, ou à tout autre droit découlant de tout arrêt que la Cour pourrait rendre en l'espèce, ou qui pourrait aggraver ou étendre le différend dont la Cour est saisie ou en rendre le règlement plus difficile.

« 4. L'État d'Israël doit prendre des mesures immédiates et efficaces pour permettre la fourniture des services de base et de l'aide humanitaire nécessaires d'urgence pour faire face à la famine et aux conditions de vie défavorables auxquelles sont confrontés les Palestiniens de Gaza, en prenant les mesures suivantes

(a) en suspendant immédiatement ses opérations militaires à Gaza;

(b) en levant le blocus de Gaza;

(c) en annulant toutes les autres mesures et pratiques existantes qui ont directement ou indirectement pour effet d'entraver l'accès des Palestiniens de Gaza à l'aide humanitaire et aux services de base; et

(d) en assurant la fourniture de nourriture, d'eau, de carburant, d'abris, de vêtements, d'hygiène et de services sanitaires adéquats et suffisants, ainsi qu'une assistance médicale, y compris des fournitures médicales et un soutien médical.

« 5. L'État d'Israël soumet à la Cour un rapport public sur toutes les mesures prises pour donner effet à toutes les mesures conservatoires ordonnées par la Cour à ce jour, dans un délai d'un mois à compter de la date de la présente ordonnance. »



Opposition à la 92e Conférence sur la sécurité et la défense

– Pierre Soublière –



Alors que le monde entier voit des enfants mourir de faim et une famine généralisée menacer Gaza à cause du génocide des États-Unis et d'Israël contre le peuple palestinien, la Conférence des associations de défense (CAD) a tenu sa 92e Conférence sur la sécurité et la défense les 7 et 8 mars à Ottawa.

Le Mouvement de la jeunesse palestinienne a organisé une action d'urgence pour dénoncer la conférence. Les manifestants se sont rassemblés au Monument pour les droits de la personne et ont marché jusqu'au Château Laurier où avait lieu la conférence belliciste. Ils ont dénoncé les discussions et les plans dressés à l'intérieur par les mêmes fabricants d'armes qui commettent le génocide contre le peuple palestinien.

Parmi les 2000 invités à la conférence il y avait des députés, des fonctionnaires de haut niveau représentant une vingtaine de ministères et agences du gouvernement, des dignitaires étrangers, une forte délégation des Forces armées canadiennes et du ministère de la Défense, ainsi que des représentants de l'industrie et du milieu universitaire. Un des « invités » était Uzi Arad, conseiller de la sécurité nationale du premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, qui devait parler des « complexités de la guerre Israël-Gaza ». Les manifestants ont affirmé avec force qu'il n'y a rien de complexe dans l'occupation israélienne de la Palestine et le génocide dont le Canada est complice. Les manifestants ont scandé : « Arrêtez de recevoir des sionistes ! Un embargo sur les armes immédiatement ! »

La CAD représente plus de 50 associations militaires comprenant l'Association navale du Canada et l'Association canadienne de l'infanterie, la Légion royale canadienne, y compris l'Association du renseignement militaire. Elle est dirigée par des anciens officiers de haut-rang, y compris des individus ayant des liens avec les fabricants d'armes. Le président de l'Institut de la CAD entre 2004 et 2008, Paul Manson, était le chef d'état-major sous le gouvernement Mulroney de 1986 à 1989, puis président de Lockheed Martin Canada. Telle une extension canadienne du complexe militaro-industriel américain, la CAD organise des conférences sur des questions de sécurité et de défense, fait du lobby pour augmenter les dépenses militaires, publie des articles sur les stratégies de défense, et finance la recherche favorable à leur cause sur les campus universitaires.

Depuis sa création, la CAD a été indirectement et directement financée par le ministère de la Défense nationale (MDN). Elle reçoit aussi du financement d'entreprises, en particulier des fabricants d'armes et des fournisseurs de services militaires. La conférence de la CAD en 2015 à Ottawa avait reçu « l'appui généreux de General Dynamics, de l'OTAN et des groupes consultatifs de la Défense du MDN, Boeing Canada, Ernst & Young, Porter, Rheinmetall, United Technologies, AUG Signals. »

Les conférences précédentes ont reçu l'appui de Lockheed Martin Canada, ATCO Structures & Logistics et Irving Shipbuilding.



«Je suis un sioniste», répète sans cesse le président américain

– Hilary LeBlanc –

Le 26 février, le président des États-Unis Joe Biden a une nouvelle fois souligné qu'il était sioniste. C'est la troisième fois qu'il le fait. Il dit aux sionistes, et au monde entier, que les États-Unis soutiennent et financent les forces les plus réactionnaires, racistes et rétrogrades d'Israël et qu'ils en sont fiers. Il a également fait appel aux non-juifs : « Il n'est pas nécessaire d'être juif pour être sioniste. Je suis sioniste. »

Joe Biden a tenu ces propos lors de son passage à l'émission *Late Night with Seth Meyers*. Il a réitéré cette même déclaration à plusieurs reprises, notamment le 23 octobre 2023, puis en décembre. Cette fois-ci, il fait cette déclaration à l'heure où le génocide américano-sioniste produit des crimes sur une échelle inégalée.

Pourquoi se proclamer sioniste maintenant, alors que le monde entier s'oppose au génocide meurtrier et à l'impunité des sionistes israéliens ? Le président américain assure les sionistes, aux États-Unis et en Israël, que les États-Unis continueront de les soutenir militairement et financièrement. Il déclare que le diktat et les opinions réactionnaires racistes des sionistes – y compris envers les juifs qui s'opposent au sionisme – et la demande des sionistes de criminaliser tous ceux qui critiquent l'État d'Israël au moyen de lois antiterroristes, bénéficient du soutien total de l'État américain, de sa police et de ses tribunaux.

Alors que de plus en plus de juifs et de personnalités dont les familles ont souffert de l'holocauste de la Deuxième Guerre mondiale en Europe s'élèvent contre les horreurs infligées aux Palestiniens par les États-Unis et Israël, les prises de position « Pas en notre nom ! » et l'appel à un cessez-le-feu immédiat indiquent clairement la position des peuples des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de

tous les pays du monde. Ils sont de plus en plus nombreux à s'opposer aux sionistes, une force réactionnaire qui ne représente ni les juifs, ni les Israéliens, ni leur religion.



Manifestation contre la visite de Joe Biden à New York le 7 février 2024

Le soutien de Joe Biden aux tentatives de qualifier ceux qui s'opposent au sionisme d'antisémites ou d'adeptes de la « haine » ne peut effacer l'image des enfants affamés de Gaza. Son soutien aux efforts des forces pro-sionistes aux États-Unis, comme l'American Israel Public Affairs Committee (AIPAC) et la Ligue anti-diffamation (ADL), pour obtenir des accusations de « crime de haine » et de « terrorisme » contre les manifestants qui soutiennent la Palestine, ne fera que discréditer davantage la démocratie américaine. Il s'agit notamment de qualifier d'ennemis de l'État, de « terroristes », ceux qui ont bloqué des ponts et des autoroutes et mobilisé les étudiants sur de nombreux campus, afin qu'ils soient arrêtés et poursuivis en justice. En tant que sioniste, Joe Biden affirme son soutien à ces atteintes brutales au droit d'expression, de réunion et de conscience. Il demande aux juifs et aux non-juifs de défendre le sionisme, en dépit des actes de génocide que commet le sionisme israélien sous les yeux du monde entier.

Projets américains et visite de Benny Gantz, membre du cabinet de guerre israélien

En disant qu'il est sioniste, Joe Biden indique également que ce sont les sionistes et leur occupation de la Palestine qu'il soutient, et pas nécessairement l'actuel premier ministre Benjamin Netanyahu. Dans la même entrevue avec Seth Meyers, il affirme que si Israël continue « avec ce gouvernement incroyablement conservateur, et [le ministre de la Sécurité nationale Itamar] Ben Gvir et d'autres, ils vont perdre le soutien du monde entier, et ce n'est pas dans l'intérêt d'Israël ». Ces commentaires ont été suivis de la visite, contre la volonté du premier ministre, du membre du cabinet de guerre israélien Benny Gantz à la Maison-Blanche le 4 mars. Ce dernier est un général à la retraite qui a été à la tête des Forces de défense israéliennes (FDI) et qui soutient le génocide actuel contre la Palestine. Il est soutenu et promu par l'AIPAC.

Benny Gantz s'est entretenu avec la vice-présidente Kamala Harris. Celle-ci a réitéré « l'engagement inébranlable des États-Unis envers la sécurité d'Israël ». Elle a réitéré l'appel de Joe

Biden à un « cessez-le-feu immédiat de six semaines » et à une « augmentation de l'aide humanitaire dans tout Gaza ». Elle a ajouté qu'il y a « une fenêtre » qui s'ouvre en ce moment et qu'elle souhaite que « ce conflit prenne fin le plus tôt possible ».

Benny Gantz a également rencontré le secrétaire d'État Antony Blinken. Un porte-parole du département d'État affirme que Blinken a insisté sur la nécessité de « faire parvenir de l'aide de toute urgence, dès que possible », affirmant que les conditions étaient « horribles » et dénonçant les ministres israéliens qui bloquent l'aide. Il a ajouté que Blinken a demandé à Israël d'ouvrir un autre point de passage vers Gaza, ce à quoi Netanyahu s'est opposé. Il a indiqué que le secrétaire d'État s'est engagé directement auprès de ses homologues israéliens à faire en sorte que cela se produise et que ces engagements incluent une rencontre entre Anthony Blinken et Benny Gantz. Les États-Unis contournent ouvertement le premier ministre Netanyahu et manoeuvrent avec d'autres, comme Gantz, pour garantir la poursuite de l'occupation de la Palestine aux conditions des États-Unis.

Quelques jours plus tôt, le 1er mars, le Council on Foreign Relations, un groupe de réflexion influent sur les affaires étrangères pour les dirigeants américains, a publié un article de l'ancien premier ministre israélien Ehud Barak appelant à des élections anticipées. Dans l'article intitulé : « Israël doit décider où il va – et qui doit l'y conduire », Ehud Barak écrit que le gouvernement israélien fait preuve d'une « incompétence stratégique stupéfiante et d'un vide étonnant au niveau de la direction ». Il a appelé à des élections en juin, mentionnant spécifiquement Benny Gantz : « Yair Lapid (l'homme politique qui dirige le principal parti d'opposition) et Benny Gantz et Gadi Eisenkot (les généraux à la retraite qui étaient devenus des opposants politiques de Netanyahu avant d'accepter de servir dans son cabinet de guerre d'urgence après le 7 octobre) devraient appeler à des élections générales qui se tiendraient au plus tard en juin 2024. » Les médias israéliens rapportent que si les élections avaient lieu maintenant, le parti de l'Unité nationale de Gantz l'emporterait sans doute.

Tous ces éléments indiquent que les États-Unis considèrent que la poursuite de l'occupation de la Palestine, tout en essayant de donner l'impression de se préoccuper de l'aide humanitaire, peut être mieux réalisée avec Gantz. La « fenêtre » à laquelle fait référence la vice-présidente comprend les élections américaines. L'objectif n'est pas de mettre un terme au génocide et d'assumer la responsabilité de ces crimes, mais de maintenir l'occupation de la Palestine, tout en donnant à Joe Biden un moyen de contrer l'opposition croissante aux crimes américains.

Cela est d'autant plus nécessaire que de nombreux rapports soulignent qu'en se proclamant sioniste, Joe Biden se déclare aussi ouvertement raciste et partisan du nazisme. Même un survol rapide de l'histoire du sionisme, font-ils remarquer, montre que les sionistes les plus éminents étaient des collaborateurs des nazis, y compris lorsqu'ils ont envoyé des juifs dans les camps de la mort en concluant des accords avec les nazis pour sauver ceux qui étaient pressentis pour aller en Palestine.

On peut également citer la résolution 3379 de l'Assemblée générale des Nations unies, adoptée le 10 novembre 1975, qui stipule que « le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale ». En effet, le sionisme est également une forme de racisme dans la mesure où il a joué un rôle majeur dans la promotion de la notion de « peuple élu », des êtres supérieurs à tous les autres. Le sionisme a été un projet colonial dès le départ, sa nature raciste faisant partie intégrante de l'utilisation de la force pour coloniser la Palestine.

Joe Biden affirme que l'ordre mondial demandé par les États-Unis est un ordre fait de racisme, d'inégalités et de supériorité de l'État américain, dont le diktat et l'impunité reposent sur l'adoption d'un point de vue sioniste.



L'administration Biden accroît les ventes militaires à Israël

L'administration Biden a secrètement approuvé plus de 100 ventes militaires à l'étranger à Israël depuis le 7 octobre afin de soutenir le massacre des Palestiniens à Gaza, a rapporté le *Washington Post* le 6 mars. Israël reçoit 3,3 milliards de dollars par an au titre du financement militaire étranger, une forme d'aide militaire américaine qui permet aux gouvernements étrangers d'acheter des armes américaines. Seules deux ventes ont été rendues publiques, l'une portant sur 106 millions de dollars de munitions de 120 mm pour chars d'assaut et l'autre de 147,5 millions de dollars de composants nécessaires à la fabrication d'obus d'artillerie de 155 mm. L'administration a contourné le Congrès pour conclure ces ventes le plus rapidement possible.



Israël approuve la construction de nouvelles colonies illégales



Israël a approuvé des plans pour la construction de 3 500 nouveaux logements de colons en Cisjordanie occupée, alors que le régime d'occupation continue de bombarder la bande de Gaza assiégée. Le 6 mars, le gouvernement sioniste a approuvé la construction de 2 350 unités dans la colonie de Ma'ale Adumim, à l'est de Jérusalem (al-Quds), de 300 unités dans la colonie de Kedar et de 694 dans celle d'Efrat, toutes deux situées au sud de Bethléem, a rapporté l'agence de presse palestinienne officielle *Wafa*. Le ministre israélien des Finances, Bezal Smotrich, a déclaré que ces nouveaux logements s'ajouteraient à un nombre record de plus de 18 500 logements déjà approuvés par le cabinet de Benjamin Netanyahou.



La Chine qualifie la guerre d'Israël contre Gaza de honte pour la civilisation

Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a condamné la guerre menée par Israël à Gaza, la qualifiant de « honte pour la civilisation », et a réitéré l'appel de la Chine en faveur d'un «

cessez-le-feu immédiat ». « C'est une tragédie pour l'humanité et surtout une honte pour la civilisation qu'aujourd'hui, au XXI^e siècle, cette catastrophe humanitaire ne puisse être arrêtée », a déclaré Wang Yi lors d'une conférence de presse le 6 mars. « Aucune raison ne peut justifier la poursuite du conflit, et aucune excuse ne peut justifier le massacre d'une population civile, a-t-il dit. La communauté internationale doit agir de toute urgence, en faisant d'un cessez-le-feu immédiat et de la cessation des hostilités une priorité absolue, et en faisant de l'assistance humanitaire une responsabilité morale à assumer sans le moindre délai. »



Le recours à la loi antiterroriste des États-Unis contre les défenseurs de la libération de la Palestine

– Kathleen Chandler –

Des législateurs de Queens, dans l'État de New York, ont présenté un projet de loi faisant du blocage des autoroutes et des rues un acte de terrorisme intérieur. Le terme « rues » est défini au sens large et inclut les voies d'accès, les trottoirs, les allées et autres lieux où les gens peuvent manifester. Ce projet de loi est une réponse directe aux nombreuses actions de soutien à la Palestine à New York, au cours desquelles des ponts, des tunnels et des rues ont été bloqués. Ces actions sont largement soutenues par les New-Yorkais et ont joué un rôle important dans la popularisation de la résistance palestinienne et dans l'obtention d'un soutien à la demande d'un cessez-le-feu immédiat.

La Floride tente également d'accuser les étudiants qui défendent la Palestine de fournir un « soutien matériel » aux terroristes, simplement pour avoir exprimé leur soutien à la résistance. L'État de Géorgie fait de même pour ceux qui protestent contre la construction de l'immense Cop City - un terrain d'entraînement de la police pour la guerre urbaine.

Un récent livre blanc souligne qu'aux États-Unis, au niveau fédéral, les lois permettant de porter des accusations de terrorisme sont depuis longtemps dirigées contre les Palestiniens et ceux qui les soutiennent. Le document intitulé : *Anti-Palestinian at the Core : The Origins and Growing Dangers of U.S. Antiterrorism Law* (Anti-palestinien à la base : Les origines et les dangers croissants de la loi antiterroriste des États-Unis) montre comment les principales caractéristiques des lois antiterroristes américaines ont été dictées dès le départ par des ordres du jour antipalestiniens. Ces lois ont été promues par les riches forces sionistes américaines et les groupes qui leur sont associés, qui profitent des périodes de résistance pour qualifier les Palestiniens de « terroristes », à l'heure où les États-Unis et Israël se livrent à un terrorisme d'État et à un génocide. Le document montre comment, au fil du temps, ces mécanismes juridiques, façonnés par le soutien et le financement d'Israël par les États-Unis, ont été étendus pour réprimer d'autres mouvements de protestation, y compris ceux contre le génocide américain à l'intérieur du pays, les meurtres par des policiers, la protection de l'eau et de la terre contre les oléoducs, et bien d'autres choses encore.



Un « livre blanc » est un rapport fondé sur des travaux de recherche qui donne une description ciblée d'un sujet complexe et présente le point de vue de l'auteur ou de l'organisme représenté par

l'auteur. L'objectif d'un livre blanc est de permettre aux lecteurs de comprendre une question, ce qui les aide à résoudre un problème ou à prendre une décision. Un livre blanc diffère d'un rapport de recherche conçu pour simplement présenter des faits, des analyses et des résultats en invitant les lecteurs à prendre position.

Ce livre blanc souligne que depuis octobre 2023, il y a eu une recrudescence des tentatives de répression de la défense de la Palestine aux États-Unis, notamment des demandes d'utilisation des lois sur le terrorisme contre des militants étudiants. Ces efforts constituent une attaque dangereuse contre la liberté d'expression et d'association protégée par la Constitution. Ils représentent également l'aboutissement d'une campagne menée sur plusieurs décennies par des organisations proches des sionistes, dont la Ligue anti-diffamation (ADL), pour élargir la loi antiterroriste américaine afin de la retourner contre les défenseurs de la libération de la Palestine.

Au Canada également, la police politique liée aux services de renseignements du « Groupe des cinq » (États-Unis, Royaume-Uni, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande), sous commandement américain, et au lobbying israélien au Canada même, cherche à caractériser les critiques d'Israël et le soutien à la juste cause du peuple palestinien comme étant de l'« antisémitisme », de la « haine » et du terrorisme. Leur objectif est également de faire modifier les lois afin de criminaliser les défenseurs d'une solution juste qui reconnaît les droits du peuple palestinien. La diffamation, les congédiements et la criminalisation impitoyables ont lieu en toute impunité, ce contre quoi les étudiants et les jeunes canadiens et américains, avec le soutien de personnes de tous les milieux, se battent courageusement.

Les éditeurs américains de ce livre blanc déclarent : « Il est essentiel de raconter cette histoire maintenant pour empêcher ceux qui cherchent à faire taire les défenseurs de la cause palestinienne d'exploiter la crise actuelle, le génocide israélien soutenu par les États-Unis. Face à une critique populaire sans précédent d'Israël aux États-Unis, les groupes alignés sur Israël travaillent sans relâche pour utiliser la loi antiterroriste des États-Unis afin de criminaliser un mouvement grandissant appelant à la justice en Palestine et pour isoler encore plus les Palestiniens.

Ce document est également important aujourd'hui, étant donné les attaques brutales des États-Unis, d'Israël, de la France, de la Grande-Bretagne et d'autres pays contre les réfugiés, car il montre que la loi antiterroriste des États-Unis est incorporée aux lois anti-immigration. Par exemple, en 1990 le Congrès a pour la première fois fait du terrorisme un motif officiel d'exclusion et d'expulsion des États-Unis, par un amendement à la loi sur l'immigration et la nationalité (Immigration and Nationality Act). Comme le souligne le document, « la même loi déclare également que tout 'officier, fonctionnaire, représentant ou porte-parole' de l'OLP serait automatiquement considéré comme se livrant à une activité terroriste ». Au cours des décennies suivantes, le Congrès a considérablement élargi les dispositions des lois sur l'immigration relatives au terrorisme, en y ajoutant notamment le « soutien matériel » au terrorisme, une accusation utilisée aujourd'hui contre des étudiants et d'autres personnes.

Le document « retrace l'histoire d'un effort conjoint des États-Unis et d'Israël pour réprimer l'opposition palestinienne à la colonisation de la Palestine par Israël, qu'il s'agisse de diplomatie, de lutte armée ou d'autres formes de protestation. Les principales conclusions sont que la première mention du 'terrorisme' dans une loi fédérale, en 1969, portait spécifiquement sur la restriction de l'aide humanitaire aux Palestiniens et a inauguré une tendance à rendre les Palestiniens synonymes de terrorisme. De plus, la première et unique fois que le Congrès a qualifié un groupe non étatique d'organisation terroriste, c'était dans une loi de 1987 visant l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). La compréhension de ce contexte historique a des implications stratégiques importantes pour les défenseurs qui cherchent à s'opposer à cette nouvelle vague de répression anti-palestinienne. »

Afin de mettre fin à l'utilisation et à l'élargissement des lois antiterroristes, ce livre blanc encourage les décideurs à :

- affirmer publiquement les droits constitutionnels des défenseurs de la Palestine contre les efforts malveillants visant à les affaiblir;
- rejeter les efforts visant à élargir les lois antiterroristes pour criminaliser la défense des droits des Palestiniens;
- cesser de traiter des organisations comme l'ADL comme des sources d'information crédibles sur ces questions.

Le document complet (en anglais) est disponible [ici](#).



L'art en tant que résistance

Action artistique au studio de culture visuelle contemporaine Latititude 53 à Edmonton

– Mary Joyce –



Un samedi bien rempli à Latititude 53

Une exposition d'art digne d'être célébrée a ouvert ses portes à Latititude 53 Contemporary Visual Culture à Edmonton le 10 février et se poursuit jusqu'au 16 mars dans un nouvel espace au centre-ville sur la 100e rue. Il s'agit d'une action de groupe composée d'oeuvres de plusieurs artistes centrée sur les mouvements de résistance qui occupent actuellement les rues d'Edmonton et du monde entier.

Latititude 53 est l'une des plus anciennes sociétés d'artistes autogérées du pays. Elle a ouvert ses portes en 1973 grâce au financement du Conseil des arts du Canada, après avoir été créée en 1971 à l'initiative de deux artistes d'Edmonton : Sylvain Voyer et Harry Savage.

Le groupe de jeunes artistes qui dirige aujourd'hui l'atelier a transformé un problème en une brillante initiative d'immédiateté, utilisant l'incertitude associée à un récent déménagement de galerie pour exposer des oeuvres d'art en soutien aux vigoureux mouvements de résistance actuellement visibles dans la ville. Ne manquez pas de demander la brochure indispensable « Let It Bring _____ » (« Que cela apporte _____ »).



L'immédiateté de cette action artistique s'associe à une collectivité artistique inhabituelle où l'oeuvre est conçue par tous les membres du personnel. L'impression de découverte brute directement sortie des ateliers est renforcée par la présence d'un métier à tisser, d'un poste de sérigraphie et d'un poste d'écriture prêts à l'emploi. Le samedi après-midi, les artistes invitent le public à venir tisser, réaliser des sérigraphies, écrire des lettres et des cartes postales aux autorités au nom des mouvements de résistance.



Sur les murs, on trouve une magnifique sérigraphie, une grille de noeuds de keffieh superposée à l'inscription : « Les peuples autochtones disent : l'occupation est un crime ». À côté, un énorme morceau de toile s'étend sur trois mètres sur le mur, sur le sol et sur un rouleau épais sur lequel sont inscrits, en écriture cursive, le nom des martyrs gazaouis du génocide, dont le nombre s'élève aujourd'hui à plus de 30 000. Ces deux oeuvres sont de l'artiste imprimeur Veronica Fuentes.

De l'autre côté de la pièce, les artistes textiles Fern Facette et Fatme Elkadry travaillent sur un métier à tisser à quatre arbres pour fabriquer une *saya*, une ceinture de soie rayée que Fatme portera avec la robe palestinienne brodée et cousue à la main de sa grand-mère. Sur le mur à côté d'elles se trouve une série en quatre parties d'études tissées à la main qui explorent une variété de textiles palestiniens traditionnels sous le thème « Tisser pour se réapproprier ».

Cette oeuvre est liée à une autre appelée « Les fils de la diaspora », des carrés de points de croix palestiniens, Tabriz, un projet global de la diaspora palestinienne lancé à l'initiative de l'Association culturelle Canada-Palestine d'Edmonton. L'association a déjà construit un mur massif de résistance à partir de petits carrés cousus dans le monde entier, et le projet se poursuit à l'échelle mondiale.



L'artiste Riaz Mehmood présente sa vidéo qui mêle les horribles vérités de l'occupation armée de l'Afghanistan par les États-Unis et le Canada à l'histoire affectueuse d'un gardien de pigeons dans son village natal qui libère des pigeons voyageurs lorsqu'il aperçoit un soldat américain, avertissant ainsi les habitants et, en particulier, son petit-fils. (Riaz Mehmood, Kawtaray/Pigeons 2020)



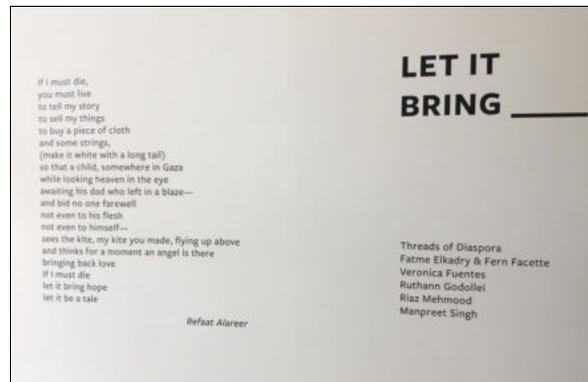
Deux grandes photographies sur papier glacé de Manpreet Singh, prises lors de manifestations pour la Palestine à Edmonton, avec des rafales de vent et des flocons de neige pris sur le vif, exprimant, malgré tout, la joie qu'évoque la beauté courageuse face à l'horreur du génocide.

L'exposition « Que cela apporte _____ » présente les oeuvres de Fils de la diaspora, Fatme Elkadry et Fern Facette, Veronica Fuentes, Ruthann Godollei, Riaz Mehmood et Manpreet Singh.

Latitude 53 explique dans sa brochure comment l'exposition a été conçue. « The Question of Funding Collective (QOF), un collectif d'artistes et de travailleurs culturels, a eu des entretiens avec le collectif Elitqa à Gaza sur le fait qu'au milieu de la destruction et du désespoir, les gens ont brûlé des toiles et des cadres de la galerie pour se réchauffer. QOF pose la question : Qu'est-ce que l'art à l'heure du génocide ?

« Latitude 53 répond en présentant le travail d'artistes palestiniens locaux et d'artistes solidaires qui s'expriment sur l'expérience du déplacement. Qu'il s'agisse du génocide en cours en Palestine ou des campements de sans-abri qui se multiplient localement, nous nous tournons vers l'art pour résister à l'effacement et soutenir nos communautés.

« Le titre 'Que cela apporte _____' rend hommage au dernier poème du poète palestinien Refaat Alareer *Si je dois mourir*. »



Pour plus d'informations, consultez la brochure de l'exposition sur la page [Facebook](#) de Latitude 53 Contemporary Visual Culture. L'exposition se tient du 10 février au 16 mars au 10130 -100 St NW, Edmonton.

